



Éric JACQUET

Vice-Président à la Gestion et la Valorisation des Déchets

2022 est une année de transition. L'ensemble des élus travaille actuellement à une évolution profonde de la gestion des déchets sur notre territoire en réalisant une étude d'optimisation, d'harmonisation et de financement, lancée depuis septembre 2021. Celle-ci permettra de diagnostiquer nos pratiques actuelles pour les faire évoluer en fonction de vos besoins, de la maîtrise des coûts et de la réglementation. Bénéficier d'un regard extérieur permet aux élus de la Communauté de communes Les Bertranges de prendre du recul et de découvrir de nouvelles possibilités pour notre gestion. Aujourd'hui, il est trop tôt pour vous annoncer les évolutions mais il y a 3 grandes projets que nous devons développer :

- L'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023 pour notre territoire et non avant,
- Le tri à la source des bio-déchets : extension ou réduction de la collecte en porte à porte et/ou renforcement du compostage individuel et collectif ?
- Le développement de nouvelles filières en déchèterie comme les jouets, les films plastiques, les menuiseries, la laine de verre, la laine de roche, le polystyrène...

Je ne vous cache pas que le temps restant est mince pour mettre en place les grands changements de demain. Mais l'ensemble des élus du territoire sont convaincus que votre engagement permettra d'atteindre nos objectifs et de réussir ensemble la Transition Ecologique. Mais je vous rappelle : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

VOS SERVICES À LA DEMANDE



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS À LA DEMANDE

Comment ?

Prise de rendez-vous en transmettant la liste exacte des déchets à enlever.

Quand ? Sur rendez-vous

À quel coût ?

- 1 enlèvement gratuit par an pour des encombrants,
- 20,00 € l'enlèvement de déchets non-encombrants ou supplémentaire,
- 10,00 € l'enlèvement de végétaux en sac



BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

Comment ?

Le service se déplace chez vous. Trois conditions d'accès :

1. Un tas de végétaux bien rangé,
2. Un tas accessible,
3. Le broyat valorisé au domicile.

Quand ? Sur rendez-vous

À quel coût ?

- 10,00 € de forfait technique,
- 20,00 € de l'heure effective,
- 1 heure gratuite si valorisation des bio-déchets.



SERVICE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Pour qui ?

Personne à mobilité réduite (âgées ou en situation de handicap) ne pouvant se déplacer

Comment ? Sur inscription

Quand ? Tous les 15 jours

À quel coût ? Gratuit



Vente de composteurs

600L en bois
Nouveau tarif 2022



Vente de conteneurs

140L et 240L
Nouveaux tarifs 2022



Pour plus de renseignements, contactez-nous !

03.86.69.69.06